

CLASSE À EFFECTIF RÉDUIT

Les objectifs pédagogiques de la classe à effectif réduit :

Cette classe permet, à travers des actions coordonnées et des pratiques pédagogiques adaptées d'apporter des réponses aux difficultés rencontrées par les élèves dans l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun. L'effectif réduit permet d'appréhender les programmes de façon sereine et à leur rythme.

Nombre d'élèves par classes :

La classe à effectif réduit est composée de 15 à 20 élèves maximum. Cela permet de garantir un suivi individualisé et de qualité pour chaque élève. Ce nombre restreint d'élèves favorise une attention plus particulière de la part des enseignants, facilitant ainsi l'identification des besoins spécifiques de chaque enfant.



Conditions d'accès à ce dispositif :

Selon le niveau de classe, les demandes d'accès aux classes à effectif réduit se font soit sur dossier, à la demande de la famille ou suite à un avis du conseil de classe et du responsable pédagogique.



Les dispositifs spécifiques :

Les dispositifs de cette classe à effectif réduit répondent aux besoins personnalisés des élèves grâce au co-enseignement, à l'aide individualisée et à des outils adaptés (fidgets, ballons, assises dynamiques). Chaque élève dispose d'un iPad avec clavier pour les ressources numériques, et une imprimante en classe facilite un travail autonome.

À qui s'adresse la classe à effectif réduit ?

Public concerné :

- ✓ Des élèves ayant des difficultés d'apprentissage (élèves à besoins éducatifs particuliers ayant un PPRE, PAP ou PPS)
- ✓ Des élèves en besoin d'un accompagnement plus soigné (manque de confiance, stress)

Prédispositions

- ✓ Être sérieux
- ✓ Se montrer volontaire
- ✓ Ne pas avoir de problèmes de discipline

